

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2017**

**Délibération**  
n° 2017.11.093.B

**Pôle d'Echanges  
Multimodal de la gare  
d'Angoulême -  
Réalisation des  
travaux du parvis Est  
- Avenant n° 2 au lot 6  
"travaux  
d'aménagements  
paysagers"**

**LE NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Centre socio culturel et sportif Effervescentre - Salle du Berguille 3 route du sergent Sourbé à ROULLET SAINT ESTEPHE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 novembre 2017**

**Secrétaire de séance** : Denis DOLIMONT

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Michel BUISSON, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.11.093.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE LA GARE D'ANGOULEME - REALISATION DES TRAVAUX DU PARVIS EST - AVENANT N° 2 AU LOT 6 "TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS"**

Par délibération n°257 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL GrandAngoulême Mobilité Aménagement, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de la gare d'Angoulême.

En sa qualité de maître d'ouvrage délégué, la SPL GrandAngoulême Mobilité Aménagement est chargée des différentes étapes de consultation des marchés publics, au nom et pour le compte de GrandAngoulême.

Par délibération n° 85B en date du 09 juillet 2015, le bureau communautaire a autorisé SPL Grand Angoulême Mobilité Aménagement à signer les marchés avec les entreprises désignées attributaires du marché de travaux par la commission d'appel d'offres, qui a une compétence décisionnelle en la matière.

La commission d'appel d'offres du 25 juin 2015 a décidé d'attribuer le lot 6 « travaux d'aménagements paysagers » au groupement PAYSAGES ET PEPINIÈRES (Mandataire) / JARDINS DE L'ANGOUMOIS – 16220 Montbron. Il s'agit d'un marché à bons de commande sans minimum ni maximum.

Par délibération n° 109B en date du 13 octobre 2016, le bureau communautaire a approuvé la signature d'un avenant n°1 pour prendre en compte la fusion des sociétés PAYSAGES ET PEPINIÈRES et SN MAG PAYSAG avec une nouvelle entité MON JARDIN EN CHARENTE, 35 route de La Rochefoucauld 16220 Montbron. Cet avenant n'a eu aucune incidence financière.

Aujourd'hui, il convient de passer un avenant n°2 au marché. En effet, dans le cadre des travaux d'aménagement du PEM, le réseau d'arrosage a entièrement été refait à partir de la chambre de départ dans laquelle se trouve le compteur. Cette chambre est noyée régulièrement par des eaux souterraines. Aussi, la mise en place d'un vide cave s'avère nécessaire.

Il convient donc de rajouter un prix unitaire au bordereau des prix.

- Prix unitaire du vide cave :650 € HT

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°2 au marché n°2015/02 relatif au pôle d'échanges multimodal de la gare d'Angoulême pour la réalisation du parvis Est, lot n° 6 « travaux d'aménagement paysagers » consistant à rajouter un prix unitaire au bordereau des prix.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président de GAMA en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour l'opération d'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare d'Angoulême à signer l'avenant n°2 avec la société attributaire.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>21 décembre 2017</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>21 décembre 2017</b>

**POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE LA GARE D'ANGOULEME  
REALISATION DES TRAVAUX DU PARVIS EST**

**LOT N°6 – TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

**Identifiant de l'organisme qui a passé le marché**

Société Publique Locale GrandAngoulême Aménagement Mobilité (SPL GAMA)  
Représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Jean-Philippe POUSSET, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération n°CA.2017.04.01 en date du 06 avril 2017.  
Agissant au nom et pour le compte de GrandAngoulême dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

**Titulaire initial du contrat**

Groupement  
PAYSAGES ET PEPINIERES (mandataire)  
Route de La Rochefoucauld 16220 Montbron

JARDINS DE L'ANGOUMOIS (co-traitant)  
Route de Beauregard 16310 Montemboeuf

**CONTEXTE**

Le marché n°2015/02 « Pôle d'Echanges multimodal de la gare d'Angoulême réalisation des travaux du parvis Est », lot n°6 « travaux d'aménagement paysagers » a été signé le 17 août 2015 et notifié en date du 06 novembre 2015 avec la société MON JARDIN EN CHARENTE anciennement PAYSAGES ET PEPINIERES, au nom et pour le compte de GrandAngoulême, dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

Marché à bons de commande sans minimum ni maximum.

**Un avenant n°1 a été passé dans les conditions suivantes :**

Par courrier en date du 19 septembre 2016, reçu le 23 septembre 2016 par la société GAMA, la société MON JARDIN EN CHARENTE a fait part de la fusion des sociétés PAYSAGES ET PEPINIERES et SN MAG PAYSAG avec une nouvelle entité MON JARDIN EN CHARENTE.  
Afin de régulariser la situation juridique et financière, un avenant n°1 a été signé pour prendre en compte le nouveau titulaire mandataire : MON JARDIN EN CHARENTE  
35 Route de La Rochefoucauld 16220 Montbron

**OBJET DE LA PROPOSITION D'AVENANT N°2**

Dans le cadre des travaux d'aménagement du PEM, le réseau d'arrosage a entièrement été refait à partir de la chambre de départ dans laquelle se trouve le compteur. Cette chambre se charge régulièrement avec les eaux souterraines. Aussi, la mise en place d'un vide cave s'avère nécessaire.

### **OBJET ET JUSTIFICATION DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet les travaux supplémentaires suivants :

- ✓ Fourniture et mise en place d'un vide cave au niveau du regard sous le parking du speed burger ;
- ✓ Raccordement dans le coffret EDF dédié à l'arrosage ;
- ✓ Fourniture et pose d'un disjoncteur 10A derrière protection existante ;
- ✓ Passage d'un PEHD diam 25mm dans un fourreau existant jusqu'au regard d'arrosage ;
- ✓ Perçage du regard ;
- ✓ Déroulage du PEHD dans une tranchée afin d'éloigner la sortie d'eau de la pompe.

### **PROPOSITIONS FINANCIERES**

Le marché étant à bons de commande, il convient d'ajouter la prestation des travaux d'un vide-cave au Bordereau des Prix Unitaires. Le prix unitaire est de **650,00 € HT**.

### **DISPOSITIONS FINALES**

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

### **SIGNATURES**

*Fait en un seul original à Angoulême, le*

*Signature du titulaire*

*L'entité adjudicatrice  
La SPL GAMA  
Le Président Directeur Général,  
agissant au nom et pour le compte de  
GrandAngoulême*

*Jean-Philippe POUSSET*